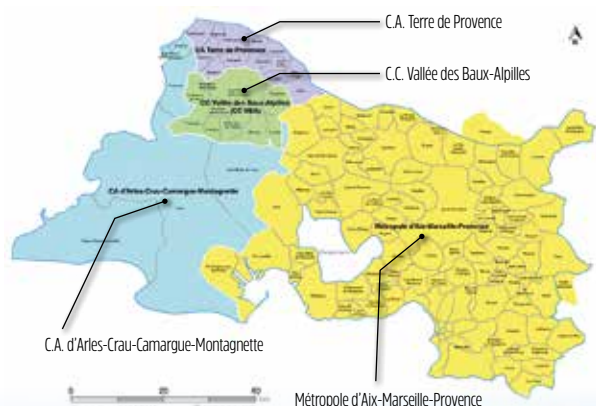


DE BONPAS AU PONT COLORÉ



DÉPARTEMENT - MÉTROPOLE - PAYS D'ARLES - LA SITUATION À CE JOUR -

1 - La Conférence des Maires de « Terre de Provence » du 2 septembre dernier a proposé la réponse suivante à Monsieur le Préfet qui a interrogé par courrier les 3 Présidents d'E.P.C.I. du Pays d'Arles quant à leur positionnement sur le « maintien du projet d'intercommunalité unique » :

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 19 juillet dernier, vous avez souhaité connaître l'avis des présidents des trois intercommunalités du Pays d'Arles quant au maintien du projet d'intercommunalité unique sur laquelle la Communauté d'Agglomération d'Arles a délibéré en juin 2018.

Suite à votre sollicitation, cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la conférence des maires de « Terre de Provence » du 2 septembre dernier.

Lors de cette réunion, les maires ont souhaité rappeler à votre attention la motion adoptée en avril 2018 par le Conseil Communautaire de « Terre de Provence », par laquelle ce dernier réaffirmait son attachement au Département des Bouches-du-Rhône, son opposition à l'intégration dans la métropole Aix-Marseille, sa volonté de s'associer aux autres E.P.C.I. du Pays d'Arles pour la mise en œuvre d'une structure commune en capacité de porter les compétences du Département, dans le cas où celui-ci disparaîtrait.

Le positionnement exprimé dans cette motion n'a pas évolué : les maires de « Terre de Provence » restent attachés au département et à son maintien ; de même, ils restent opposés à l'intégration dans la métropole.

La question d'une structure unique nécessite quant à elle au préalable une réponse claire de l'Etat sur les évolutions institutionnelles envisagées au niveau des Bouches-du-Rhône.

Les délibérations ou motions adoptées en 2018 par les 3 E.P.C.I. s'inscrivaient en effet dans un contexte de disparition annoncée du Département, que le Conseil Communautaire de « Terre de Provence » déplorait également dans la même motion.

Les incertitudes liées à la question de la fusion métropole-département doivent donc être levées pour que les élus du Pays d'Arles puissent sereinement travailler, au sein de leurs E.P.C.I. respectifs et ensemble au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, car c'est avant tout de stabilité et de lisibilité dont nos structures ont besoin, pour une action efficace aux services de nos habitants.

2 - Lors de sa visite à Marseille début septembre, Monsieur le Président de la République a précisé la position de l'Etat à Madame Martine VASSAL, Présidente du Département et de la Métropole Aix-Marseille : **pas de fusion Département - Métropole**.

3 - Positions de la Majorité du Conseil Municipal de NOVES :

- **Maintien du Département. Pas d'Intercommunalité unique du Pays d'Arles.**

- **Chaque commune agit dans son E.P.C.I. respectif (pour NOVES, « Terre de Provence ») avec des projets proposés par les 29 communes du Pays d'Arles au « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural », présidé par Michel PECOUT, Maire de Graveson.**



2 Les Paluds

3 Comité Ecoles - Petite Enfance - Foyer des Jeunes

4 Comité Social - Travail - Emploi - Economie

5 Comité Travaux - Voirie - Matériel

6 Comité Animation Culturelle - Tourisme

7 Comité Sports - Vie Associative - Jeunesse

8 Comité Agriculture - Gestion de l'eau - Développement Durable

9 Comité Environnement - Communication

10 Le mot de la majorité

11 Le mot de l'opposition

12 La vie de la Commune



Pierre FERRIER

Adjoint représentant les Paluds-de-Noves.

**Permanence en Mairie Annexe
des Paluds- de-Noves,
le mardi, de 17h à 18h.**

pierre.ferrier@noves.fr



Valérie CHARAVIN

Conseillère Municipale déléguée.

Permanence sur rendez-vous.

Contactez la Mairie Annexe au 04 90 95 05 46

valerie.charavin@noves.fr

Un centenaire aux Paluds



Mr DREUX le centenaire des Paluds-de-Noves

Le 14 septembre dernier, Monsieur Jean DREUX a eu la joie de fêter ses 100 ans aux côtés de son épouse et de ses enfants.

Nous nous sommes associés à cet événement en lui offrant, de la part de la Mairie et du C.C.A.S., un panier gourmand.

Monsieur DREUX, très touché de l'attention, s'est livré à quelques confidences sur sa vie. C'est ainsi que nous avons pu apprendre qu'il a été médaillé d'or en canoé-kayak au Championnat d'Europe à Genève en 1947 et au Championnat du Monde en Autriche en 1951. Il fut également le plus jeune pilote d'aviation de France, ayant obtenu son brevet à l'âge de 17 ans.

Cette année 2021 est également l'année durant laquelle, avec son épouse, ils vont célébrer leurs noces de platine. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Nous souhaitons à nouveau, à ce Palunais d'adoption depuis le début des années 90, un joyeux anniversaire.

Nouveau service de proximité dans notre village

Avec la fermeture de notre boulangerie, comme vous le savez déjà, le Café du Siècle a ouvert un dépôt de pains. Depuis la fin du mois d'août, Georges et Mario vous proposent leurs nombreux pains, viennoiseries, snacking et gâteaux ainsi que le journal La Provence dans un tout nouveau local aménagé avec goût pour vous recevoir à côté du café. Très bientôt, vous y retrouverez également des vins et différents produits d'épicerie.

Un service de proximité assurément utile à de nombreux Palunais et Palunaises, une excellente initiative.



Georges et Mario vous accueillent dans le nouveau dépôt de pains



Permanence de l'Adjointe, Edith LANDREAU :
le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 98 66 09 15
Mail : landreau.edith@orange.fr

Vive la rentrée !

Notre équipe et le Comité des Ecoles mettent tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions aux élèves et à l'équipe pédagogique.

Cette année, nous continuons notre politique de **gratuité totale des fournitures scolaires**. Les repas des restaurants scolaires sont préparés à partir de produits frais, locaux et de plus en plus bio.

De gros travaux ont été réalisés durant les vacances d'été :

- dans le Groupe Scolaire Jules Ferry : **insonorisation du restaurant scolaire**.
- à l'école élémentaire Jules Ferry : **isolation des 4 classes Est**.

L'ensemble est maintenant doté d'un système d'aération qui assure une très bonne qualité de l'air.

Ce système d'aération, l'isolation avec des matériaux écologiques ainsi que les dalles lumineuses LED avec gradation de lumière permettent une économie d'énergie non négligeable.

Côté école maternelle Jules Ferry, il y a également eu des travaux :

- **réfection des sols** d'une partie du hall,
- **mise en place d'un mur d'escalade** dans la cour.

Aux Paluds, l'école Louise Michel a vu la rénovation totale de sa bibliothèque.



Insonorisation du restaurant scolaire



Mur d'escalade dans la cour de la maternelle

Marchons vers l'école

La ville de Noves a décidé de mettre en place un dispositif « Pédibus » afin d'accompagner nos petits écoliers d'un point de rassemblement jusqu'aux écoles Jules Ferry et Saint-Joseph. Ceci permettra d'alléger le trafic des voitures en centre-ville autour des écoles : place Jules Ferry et place Lagnel.



Les écoliers seront accompagnés par des personnes retraitées ayant suivi une formation sur la prévention routière et la régulation de la circulation par la Police Municipale.

Outre l'accompagnement des enfants jusqu'à l'école, leur mission sera de les sensibiliser aux règles de sécurité et de les aider à cheminer en toute quiétude. Un beau projet intergénérationnel !

Nouveau !

Cette année, le Conseil Municipal des Jeunes va voir le jour. Il sera composé de collégiens Novais et Palunais (inscrits au Foyer des Jeunes). Huit seront élus pour s'impliquer dans l'action citoyenne en faveur de la commune.

Le Conseil Municipal des Enfants, c'est reparti !

Les élèves de C.M.1 et C.M.2 des écoles Saint-Joseph, Louise Michel et Jules Ferry peuvent présenter leur candidature pour faire partie du C.M.E.

Les élus pourront s'investir dans la vie du village, représenter leurs camarades, proposer des projets afin d'améliorer le cadre de vie de la commune. Ces élus participeront aux diverses réunions et commémorations tout au long de l'année.



Foyer des Jeunes – été 2021 : la joie de se retrouver enfin !

Malgré le protocole COVID toujours en place dans la structure, nous avons voulu « chouchouter » nos jeunes durement impactés par le contexte sanitaire durant ces derniers mois ; par l'isolement et le manque d'activités.

L'accueil est toujours accessible aux familles à moindre coût : 5€ l'adhésion à l'année et une participation de 3€ pour chaque sortie. Il est ouvert à tous les jeunes de 11 à 17 ans résidant sur la commune.

De nombreuses sorties ont ainsi été organisées en juillet et en août : à Wave Island, au Parc Spirou, à Ninja Warriors, au canoé, au golf, au wake board, à la piscine, au bowling ; et plusieurs journées sur Noves comme la journée pétanque / grillades au boulodrome ou encore le laser game et structures gonflables au stade de Bonpas.

Le bonheur simple d'être ensemble dans l'enceinte du Foyer autour d'un jeu ou d'un déjeuner a également été vivement apprécié. Un bel été 2021 !





Permanence de l'Adjointe, Mireille MEYNAUD :
le lundi, de 14h à 16h, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 07 23 19 74
Mail : d_meynaud@orange.fr

Mutuelles

Le prix des mutuelles représente un budget important notamment pour les personnes du bel âge qui ont souvent de faibles revenus. La Municipalité a donc recherché une solution de couverture complémentaire avantageuse pour la population. Elle a été sollicitée par la Mutuelle Provence Entreprises. Un partenariat a donc été construit afin de proposer aux habitants un service de proximité, des prix attractifs et un accompagnement individualisé.

Des permanences sont proposées sur rendez-vous :
04 90 02 14 46, le jeudi matin et le vendredi après-midi.



Le colis de Noël

Jardins

Les jardins partagés se sont faits une beauté grâce à la mise en place de panneaux rigides et à l'installation des toilettes sèches. Cet été, tous les potagers se sont embellis grâce au travail fourni par l'ensemble des jardiniers.

Un atelier-jardin a été organisé le samedi 2 octobre 2021, à 10h, pour l'ensemble des jardiniers, sur le compostage. Il a été animé par Monia LILAMAND, Adjointe à l'Agriculture.

D'autres ateliers seront proposés dès le printemps.

Colis et repas de Noël

La période des fêtes de fin d'année approche à grands pas. Les colis gourmands pour les Novais et Palunais de plus de 75 ans seront distribués le lundi 29 novembre et le mercredi 1er décembre, de 13h30 à 16h30, le mardi 30 novembre, jeudi 2 décembre et vendredi 3 décembre, de 9h à 12h, en Mairie de Noves et en Mairie Annexe des Paluds-de-Noves.

De plus, si la crise sanitaire nous le permet, le repas de Noël des plus de 65 ans aura lieu le samedi 27 novembre 2021.

Aides

Plusieurs aides ont été mises en place par l'Etat et la Région Sud pour l'accès au sport, à la culture et à la santé.

The collage features several documents related to the PASS programs:

- LE PASS SPORT C'EST QUOI ?**: A brochure explaining the aid of 50 euros per child for 3.3 million families to finance sports club subscriptions for the 2021-2022 season.
- LE PASS SPORT COMMENT ÇA MARCHE ?**: A brochure detailing how the aid works, including the 50 euro reduction per child upon sports club registration.
- LE PASS SPORT C'EST POUR QUI ?**: A brochure listing the 5.4 million young people aged 6 to 18 who are eligible for the aid.
- e-PASS JEUNES**: A poster for a 20 euro card for young people aged 16 to 25, offering discounts on culture and sports.
- Pass Santé Jeunes**: A brochure for a health pass for young people, detailing how to use it for medical consultations and other services.



Permanence de l'Adjoint, Michel SEIGNOUR :
le lundi, de 18h à 19h, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 82 05 04 46

Permanences suspendues, période COVID

Mise en sécurité

Les travaux de mise en sécurité de l'avenue Agricole Viala et de la route de Bonpas étant terminés, le Comité Travaux a programmé, pour cette fin d'année, la poursuite du remplacement en lampes LED, route des Paluds.



Les travaux sont terminés

Sur la route de Mollégès, la réalisation du parking offrira du stationnement supplémentaire à proximité de la Maison de Santé Jacques RAMILLON, après la démolition du garage FOUQUE.

Sur les chemins communaux, l'extraction des racines du chemin de Peyrevert permet une circulation en sécurité.

La remise en forme du chemin du Claux de l'Agneau permet la stabilité de son accotement défectueux. Les nombreux trous du chemin de Villargelle sont comblés pour le rendre à nouveau praticable.

L'enrobé appliqué au chemin du Cimetière permet lui aussi un cheminement en parfaite sécurité.

Il en est de même pour le chemin de la Verne.

Le comité s'inscrit toujours dans une démarche d'entretien sérieux des chemins communaux pour l'agrément et la sécurité des usagers.

Chemin du Jeu de Mail

L'enfouissement des réseaux Enedis et Orange offre désormais un gabarit plus important pour faciliter les croisements. Le retrait des câbles de tension et du réseau téléphonique améliore l'environnement paysager pour le plaisir des riverains et nombreux passants empruntant cet axe. Les enrobés ont également été

refaits sur cette partie du chemin pour finaliser la requalification.

Nous nous sommes rapprochés du Conseil Départemental qui a donné suite à notre demande de reprise des enrobés route de Cabannes et d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales à l'entrée sud des Paluds-de-Novés.



Enrobés sur le chemin du Jeu de Mail



Permanence de l'Adjointe, Valérie COLOMBET :
le jeudi, de 18h à 19h, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 32 34 06 54
Mail : valerie.colombet@noves.fr

De beaux projets pour la fin de l'année

La première édition du Week-end de la BD aurait dû se dérouler en 2020. Elle aura finalement lieu **les 6 et 7 novembre** prochain. Au programme : conférences, dédicaces, animations et films sur le thème de la BD.

Le **samedi 20 novembre**, un **Concours de soupes** sera organisé par le Comité Agriculture et le Comité Animations Culturelles et Tourisme. Les informations concernant les inscriptions sont à venir.

Le **Marché de Noël de Noves** se tiendra les **11 et 12 décembre** 2021, sur la Place Jean Jaurès et sur une partie du Boulevard de la République. Un spectacle « son et lumière » féérique aura lieu le samedi, en fin de journée, sur les murs de l'église Saint-Baudile.

Le **Marché de Noël des Paluds-de-Noves** se déroulera le **samedi 18 décembre** 2021, de 15h à 20h. Un feu d'artifice sera tiré à 19h, au stade des Journettes.

Des animations à la Médiathèque Municipale Marc Mielly

Exposition de Marc Nucera

Du mardi 2 au samedi 27 novembre

A l'occasion de la sortie du catalogue « Les sculptures de Marc Nucera » (Editions Actes Sud), la Médiathèque Municipale Marc Mielly accueille les œuvres de l'artiste.

Depuis plus de 30 ans, Marc Nucera, remarquable sculpteur de la matière, fin connaisseur de l'univers végétal, a tant fréquenté les arbres et leurs mystères que rien ne lui échappe des secrets de leurs courbes, de leurs métamorphoses et de leurs résistances.

« *Un arbre mort est toujours chargé de vie, il garde son identité. (...) La personnalité de l'arbre dessine la sculpture à venir.* » Marc Nucera.



Sculpture de Marc Nucera

Gratuité de la carte d'abonnement à la Médiathèque pour la première année d'inscription.

La commune de Noves et des Paluds de-Noves offre **la première année** d'inscription à la Médiathèque Municipale Marc Mielly à tous les administrés qui en feront la demande avant le 31 décembre 2021.



Philippe Gastine en atelier

Ateliers de poésie

Samedis 20 et 27 novembre, de 10h à 12h, animés par Philippe Gastine de la Cie Gastine.

Gratuits, sur inscription obligatoire à la Médiathèque (jauge limitée à 15 personnes maximum).

Tout public à partir de 14 ans.

Dans le cadre du spectacle récital poétique « Seuls les arbres » de Paroles de Méditerranée qui aura lieu le **vendredi 21 janvier 2022** au Cinéma L'Eden, Philippe Gastine, comédien, propose deux **ateliers d'écriture** de poésie de 2 heures pour accompagner ceux qui le désirent à se lancer dans l'écriture de leur poème.

Venez écrire l'arbre de vos rêves, de vos souvenirs...



Permanence de l'Adjoint, Laurent FABRE :
le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 76 71 11 68
Mail : fabre.laurent68@gmail.com

Benoit CHAUVET : portrait d'un champion Novais



Benoit Chauvet au Down The Castle

Benoit, peux-tu te présenter aux Novais ?

« Bonjour, je suis un jeune agriculteur Novais, principalement dans la culture des fruitiers. Ma deuxième passion est le V.T.T., que je pratique depuis plus de 10 ans. »

Comment est née ta passion pour le ride ?

« La passion pour le vélo m'est venue grâce à mon meilleur ami d'enfance qui commençait le Slopstyle. »

Un jour, nous avons fait des bosses à la maison et j'ai pu essayer son vélo. Cela m'a beaucoup plu et donc, par la suite, j'ai eu pour Noël mon premier vélo de Dirt. Tout est parti de là. Un jour, grâce à Internet, nous avons trouvé un club de Slopstyle pas loin de chez nous. Il s'avère qu'il s'agissait d'un des seuls clubs en France de cette discipline. »

Peux-tu décrire ton sport aux non-initiés ?

« Mon sport principal est le Slopstyle. C'est similaire au BMX, sauf que cela se pratique avec un vélo plus gros, une fourche à l'avant et sur des bosses en terre sur lesquelles on fait des figures acrobatiques. Depuis quelques années, avec le manque de courses, je me suis reconverti dans l'enduro qui est un mélange de V.T.T. et de descente. Nous sommes chronométrés sur des spéciales et sur les liaisons. Nous avons un temps défini pour arriver au départ de la spéciale suivante. Si nous sommes en retard au départ, nous cumulons des points de pénalité. Ma dernière course a eu lieu le 2 octobre 2021 pour la Redbull Campo. Suivez mes prochaines compétitions sur mes réseaux sociaux. »

Ton avis sur le Down The Castle, la descente qui s'est déroulée à Châteaurenard le 14 août ? Au rendez-vous en 2022 ?

« Que dire sur le Down The Castle ? C'est vraiment un superbe événement avec un gros plateau de pilotes. Il y a quelques petites choses à régler pour la saison prochaine mais pour une première c'était vraiment génial. »

L'équipe municipale a à cœur d'associer les Novais et Palunais aux projets. Tu vas intégrer le Comité Technique pour la création du skate-park. En quoi est-ce important à tes yeux ?

« C'est une superbe opportunité pour moi d'œuvrer à ce projet. C'est une belle chose que Noves va réaliser. Depuis qu'on attendait cela. J'aurais tellement aimé être plus jeune et savoir que Noves allait faire un tel investissement. Du coup, je suis vraiment fier de m'investir et d'aider toute l'équipe à mettre en place cette infrastructure pour la nouvelle génération. J'ai vraiment hâte que le projet aboutisse et voit le jour pour y rouler et partager des moments avec des Novais et des jeunes des communes voisines. »

Des arènes embellies !

Les travaux aux arènes Régis Chauvet sont terminés : agrandissement de la buvette, création d'une tribune officielle et d'un lieu de stockage. Tout cela a permis d'accueillir une belle saison 2021.

De belles courses aux arènes Régis Chauvet



Le Comité Sports se réjouit et apporte tout son soutien aux champions Novais. Benoit évoque l'importance des structures dans le développement d'une passion. Nous nous attachons à encourager les clubs et proposons le développement d'infrastructures sportives qui permettront aux Novais et Palunais de découvrir des sports et d'aller au meilleur niveau dans leur pratique.



Permanence de l'Adjointe, **Monia LILAMAND** :
le mardi, de 11h30 à 12h30, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 31 47 75 06
Mail : adjointeagriculture.noves@gmail.com

Développement durable

Des solutions adaptées pour trouver le bon geste !

A la maison comme au bureau, le tri sélectif et le recyclage forment une mission importante dans le monde. Il est donc nécessaire de les mettre en place dans les collectivités locales.

Des poubelles de tri sélectif ont pris place dans tous les espaces professionnels municipaux de Noves et des Paluds-de-Noves. Il est désormais indispensable de trier ses déchets autant dans la vie quotidienne que dans la vie professionnelle, une priorité pour recycler avec efficacité.



Le Marché des Producteurs Locaux



Sac en toile offert pour faire votre marché

Une belle saison pour le Marché des Producteurs Locaux qui s'est arrêté fin septembre.

Ce rendez-vous incontournable du mardi soir, à partir de 18h, sur la Place Jean Jaurès, a permis également de mettre à l'honneur, le temps d'un soir, quelques associations du village.

Un échange, un partage, une ambiance chaleureuse qui permettent de s'évader dans une réalité simple mais si conviviale.

Un sac en toile de jute a été offert par la Municipalité afin de vous permettre de faire et refaire votre marché.

Pratique, durable et écologique, il a tout pour plaire !

Gel d'avril 2021

Malgré toute la détermination, la volonté et le courage, on peut essayer de s'adapter à la nature mais on ne peut jamais la contrôler.

Chaque agriculteur, de près ou de loin, a été impacté par cette nuit éprouvante du 7 au 8 avril 2021 durant laquelle les températures négatives ont causé énormément de dégâts sur nos cultures.

Plusieurs mesures ont été mises en place pour faire face à cette calamité agricole :

- l'ouverture du dispositif d'indemnisation des pertes de récolte en fruits à noyaux (cerise, abricot, pêche, nectarine et prune),

- l'exonération à hauteur de 80% de la Taxe Foncière sur le non bâti 2021 suite au gel,

- la demande de prise en charge des cotisations sociales M.S.A. (cotisations personnelles et/ou salaires),

- l'aide France Agrimer à l'investissement sur le matériel pour faire face aux aléas climatiques (gel, grêle). Ouverte

jusqu'au 31/12/2022 dans la limite des crédits disponibles.

L'élue à l'agriculture, à la gestion de l'eau et au développement durable est à votre disposition si vous désirez des renseignements complémentaires ou bien les dossiers référents.

« Sachez que je mesure à sa juste valeur le travail au quotidien accompli par chacun et vous apporte tout mon soutien. Bon courage à tous ! »

Monia LILAMAND.



Permanence de l'Adjoint, **Jean-Philippe MATECKI** :
le mercredi, de 18h à 19h, en Mairie, sur rendez-vous,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 24 08 51 95
Mail : noves.adjoint.environnement@gmail.com

Semer pour la 3^{ème} Fleur



Le Comité Régional des Villages Fleuris a été sollicité pour une visite conseil.

L'objectif est de mettre en œuvre un plan d'action sur le fleurissement et le verdissement. La volonté est de permettre à Noves d'obtenir une 3^{ème} Fleur. Un label important pour le développement touristique, mais aussi la matérialisation de notre engagement en faveur de l'environnement et du cadre de vie.

Mobilités douces



Tracé de la voie verte

C'est toute l'équipe municipale qui est engagée en faveur de l'environnement. Dans le domaine du développement des mobilités douces, le Comité Ecoles, Petite Enfance, Foyer des Jeunes lance la démarche Pédibus pour inciter aux déplacements piétons des écoliers (voir page du Comité Ecoles, Petite Enfance, Foyer des Jeunes). Dans le même sens, Monsieur le Maire a renouvelé sa ferveur pour l'aboutissement de la voie verte auprès des conseillers départementaux. Nous avons été entendus. Le permis d'aménager a été publié mi-septembre. Les travaux, retardés par les conséquences de la COVID et une expertise du pont traversant l'Anguillon, vont reprendre. Une occasion de favoriser les déplacements à pied ou à vélo. Des réflexions d'aménagement des abords pour favoriser l'intermodalité sont déjà en cours.

Parc Naturel Régional des Alpilles : Noves candidate

A l'origine formé par quelques villages des Alpilles en 1989 pour s'unir dans la lutte contre les incendies de forêts, le Parc Naturel Régional des Alpilles s'étend aujourd'hui à 16 communes dont nos voisins de St-Rémy-de-Provence.

Ce Parc Naturel mène des actions dans des domaines très variés visant à :

- préserver et transmettre les richesses naturelles et paysagères des Alpilles,
- cultiver ses diversités pour maintenir son dynamisme,
- accompagner les évolutions pour bien vivre dans les Alpilles,
- fédérer le territoire et valoriser ses patrimoines.

Notre proximité géographique, écologique et culturelle avec les communes du Parc Naturel impose notre candidature comme une évidence. Notre adhésion est synonyme d'engagement et de préservation de notre patrimoine environnemental.

C'est un label tout autant promoteur que protecteur.

La Charte du Parc est arrêtée jusqu'en 2037, le Comité Environnement entre dans une démarche de convention avec le Parc Naturel Régional des Alpilles pour préparer l'intégration de la commune à terme.



Communication

Toujours mieux vous informer

Le panneau lumineux « de la fontaine », Boulevard de la République, a été remplacé par une version plus performante. L'ensemble du parc des panneaux lumineux sera complètement rénové après un dernier investissement aux Paluds. Un complément essentiel pour informer au-delà des canaux digitaux (site et Facebook) qui ne touchent pas l'ensemble de la population.



Panneau lumineux de la fontaine

Ouvrez l'œil et ne ratez aucune des nombreuses manifestations culturelles et diverses animations de nos villages.

Bourse au permis de conduire 2022, ça démarre !

Vous aurez 18 ans et moins de 25 ans au 1^{er} trimestre 2022, vous êtes disponibles pour un stage citoyen de deux semaines dans les services communaux entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2022.

La commune vous offre un forfait complet : code, conduite et frais de dossier avec notre partenaire Mirabeau Conduite à Noves.

7 jeunes Novais ont bénéficié de cette bourse en 2021, le stage leur a donné une première expérience professionnelle et citoyenne. Tous sont en passe d'obtenir leur précieux permis de conduire si déterminant pour leur autonomie et l'accès à l'emploi.

Témoignage :
Léa, bénéficiaire
2021 : « J'ai eu la chance d'être affectée à la Médiathèque Municipale Marc Mielly où mon stage s'est très bien passé.



Léa, bénéficiaire de la bourse en 2021

Le personnel a été d'une incroyable gentillesse et j'ai énormément appris à leurs côtés. »

Retirez votre dossier d'inscription dès le 1^{er} décembre à l'accueil de la Mairie de Noves, à la Mairie Annexe des Paluds-de-Noves ou sur noves.fr.



D'abord, une fois de plus, nous sommes obligés de faire quelques « mises au point » sur les « affirmations » de l'Opposition parues dans le « Noves-Infos » précédent :

- Les commerçants et artisans locaux touchés par le confinement ont été aidés financièrement par la commune au **même niveau** que ceux des 12 autres communes de la Communauté d'Agglomération, après entente entre les maires et avant les aides conséquentes de l'Etat.

Par contre, les élus de l'Opposition et leurs « associés » de l'Agora **ont oublié de venir soutenir** nos producteurs agricoles locaux qui ont vendu leurs produits, tous les mardis soir pendant 4 mois devant la Mairie. Pourtant, eux aussi ont eu une année très difficile avec la crise sanitaire et les gelées du printemps !

- L'opposition affirme que « les Novais et les Palunais n'admettent plus certains modes de fonctionnement, le

clientélisme, les divisions, les haines recuites stériles ».

Nous attendons des exemples **précis et détaillés** !

Nous pourrions ainsi les comparer au comportement des anciens adjoints battus en mars 2020, qui ont laissé aux nouveaux adjoints leurs tiroirs de la Mairie vidés de tous les dossiers et adresses.

Nous avançons **au grand jour**, pour tous les Novais(es) et Palunais(es). Personne, quelle que soit son opinion (ou son vote) n'est oublié dans notre gestion municipale.

Notre programme est précis et sera réalisé : après la route de Bonpas et la Maison de la Santé Jacques Ramillon terminées, le chemin du Jeu de Mail et le parking Fouque en cours, viendront la route des Paluds, le boulevard de la Libération, l'avenue du 19 mars, la place de l'église et les chapelles de l'église, la fin du réaménagement du Théâtre de Verdure, le renforcement de la vidéosurveillance, le Bar des arènes aux Paluds, etc...

Un programme élargi par l'achat en cours du site des « 3 Vergers », handicapé par son zonage en aléa fort au P.P.R.I. de la Durance, mais où certains projets pourront voir le jour pendant ce mandat.

La fin de la pandémie et le retour à une vie normale ensemble semblent proches.
Mais nous vous invitons à rester prudents et vigilants.

Les 22 élus de la Majorité.

Sous l'égide de PROXIMA Partenaire, organisme agréé pour la formation des élus locaux, trois élus de l'opposition et cinq de la majorité se sont retrouvés lors de deux journées de formation qui se sont déroulées les samedis 19 et 26 juin 2021. Deux thèmes ont été abordés : les fondamentaux des marchés publics et les finances de la collectivité. Les deux intervenants ont su faire partager leur très grande expérience dans ces domaines essentiels.

Sous la bannière Provence Unie, Monsieur le Maire de Noves et les élus de la majorité municipale ont appelé par tracts les Novais à voter pour Madame Corinne CHABAUD et Monsieur Lucien LIMOUSIN pour le second tour des élections départementales du 27 juin 2021 « qui incarnent un vrai choix de société et défendront le Pays d'Arles avec sincérité ». Nous ne pouvons que les féliciter de cette flamme déclarée.

Lorsque l'inimaginable devient réalisable. Dans le Bulletin Municipal de janvier 2021, Monsieur le Maire affirmait que : « Le budget dégage un bon excédent pour les réalisations 2021, nous n'augmenterons pas les impôts et n'emprunterons pas. » Il réitérera cette affirmation en présentant le budget. Nous, élus d'opposition, avons déclaré que ce budget manquait d'ambition et de vision et qu'il fallait emprunter, les taux étant particulièrement bas.

Malgré les prescriptions du Plan de Prévention des Risques Inondations (P.P.R.I.), approuvé le 12/04/2016, la commune désirait acquérir le site des 3 Vergers, proche du centre-ville.

Lors du Conseil Municipal du 14 juin 2021, nous avons affirmé que l'observatoire de l'endettement des collectivités locales précisait que le taux actuel d'emprunt était de 0,60%. Nous avons eu droit à une réponse publique véhémement du Premier Magistrat : « Je tiens à préciser que les emprunts des Mairies à 0,60% est une information totalement fautive. J'invite la personne ayant écrit cette information, au plus vite, à prendre contact avec moi, afin de pouvoir faire le nécessaire. Pour le moment nous avons pris contact avec la Banque Populaire à Avignon qui nous a fait une offre ce matin à un taux de 0,90% et parce que la commune est solvable... c'est le Niaï de l'AGORA. » (Abruti, niais dans le dictionnaire Marseillais).

C'est lors du Conseil Municipal du lundi 23 août 2021 qu'un programme plus ambitieux a été finalisé. L'autorisation de préempter deux parcelles d'une superficie totale de 15 529m² au prix de 2 498 000€ et d'emprunter a été votée à l'unanimité. Trois organismes ont été sollicités. Le Crédit Agricole a donné son accord pour prêter à la commune de Noves la somme d'un million cent mille euros au taux de 0.59% sur une durée de 10 ans. De même, pour la seconde acquisition, le Crédit Agricole peut prêter la somme de deux cent soixante mille euros au taux fixe de 0,59% sur une durée de 10 ans et accepte de consentir une ligne de trésorerie pour investissement d'un montant d'un million d'euros au taux fixe de 0.49% pour un an renouvelable. Des demandes de subventions seront effectuées auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Cet emprunt sera ensuite remboursé par anticipation.

Nous félicitons chaleureusement Monsieur Christian CASTELLANI, Directeur Général des Services à la Mairie de Noves pour ses qualités de fin négociateur.

Les transferts de compétences des communes vers Terre de Provence Agglomération (eau – assainissement – déchets – eaux pluviales et maintenant GEMAPI, taxe concernant la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations dont le taux sera fixé avant le 14/04/2022), vont entraîner des hausses significatives pour les habitants. Nous surveillerons avec une particulière attention l'évolution institutionnelle proposée par le Président de la République concernant la Métropole d'Aix-Marseille, dans un temps très contraint.

Enfin, le point qui nous préoccupe également concerne le MIN. Les élus qui siègent au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (P.E.T.R.) devraient revoter suite au débat sur la déclaration d'utilité publique concernant le cœur du MIN de Châteaurenard. Un nouveau vote des élus sur ce sujet aura-t-il lieu au sein de Terre de Provence Agglomération ?

Les sept élus de l'Opposition

Mission Locale du Delta

La réalité virtuelle pour construire ton projet professionnel.



**LA RÉALITÉ VIRTUELLE POUR
CONSTRUIRE TON PROJET
PROFESSIONNEL**

Tu as entre 16 et 25 ans,

Tu n'es plus scolarisé(e) et tu as besoin d'aide pour ton orientation professionnelle.

Viens pousser les portes de la Mission Locale du Delta, nous pouvons t'aider !

Grâce à la mise à disposition des casques virtuels sur nos ateliers, tu vas pouvoir tenter une expérience inédite au profit de la construction de ton parcours professionnel et être immergé dans près de 100 métiers.

Appelle-nous au 04 32 62 09 56 pour plus d'informations ou pour venir t'inscrire. Si tu veux passer nous voir, nous sommes au 130, Boulevard de Lattre de Tassigny 13160 Châteaurenard (derrière La Poste).

Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

**La compétence « déchets » dépend de
la Communauté d'Agglomération Terre de Provence.**

Pour toutes demandes, veuillez vous adresser à :

Service Déchets de Terre de Provence Agglomération
BP 1
Chemin Notre Dame
13630 EYRAGUES
Tél. 04 32 61 96 38.

Le passage des bennes pour les ordures ménagères et le tri sélectif débute à **5h, le matin**. Aussi, veuillez sortir vos poubelles **la veille de la collecte, après 19h**.

Police Municipale



Nous souhaitons la bienvenue à Anne-Lise MEILLE au sein du service de Police Municipale.

Elle arrive de la Police Municipale de Sénas où elle a exercé ses missions durant 3 ans. Auparavant, elle a été 5 ans dans la Gendarmerie : 1 an en Brigade à Eyguilles et 4 ans comme Maître-Chien au PSIG de Salon-de-Provence.

Collecte des sapins de Noël usagés



La Mairie de Noves mettra des containers à disposition pour collecter les sapins de Noël usagés, du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 14 janvier 2022, sur la Place Jules Ferry à Noves (devant le portail de l'école) et sur la Place du Bicentenaire aux Paluds-de-Noves.

Trimestriel - N° 39 / Octobre 2021
Tirage : 3000 exemplaires

Directeur de la publication : Georges JULLIEN,
Maire de Noves et des Paluds-de-Noves.

Rédaction et maquette :
Comité Communication.

Mise en page et impression :
Imprimages - Noves - 04 90 92 95 58

"De Bonpas au Pont Coloré" est le bulletin
d'informations de Noves et des Paluds-de-Noves.

Mairie de Noves - 4, place Jean JAURES
13550 NOVES
Tél. : 04 90 24 43 00
www.noves.fr



Imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement.
PEFC 10-31-1319 / Certifié PEFC / pefc-france.org